**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 25 (1896)

Heft: 11

**Buchbesprechung:** Bibliographies

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## BIBLIOGRAPHIES

La théorie musicale, suivie de quelques notions d'harmonie, d'un exposé succinct de la musique chiffrée, des noms des principaux compositeurs et artistes-virtuoses et d'un lexique des termes musicaux par C. C. Dénéréaz Seconde édition. Payot, Lausanne, 1895.

Ce qui plaît au premier abord dans le traité de M. Dénéréaz, c'est l'excellente division de la matière exposée. Après avoir donné quelques notions préliminaires très brèves, mais suffisantes, l'auteur explique les signes musicaux premièrement au point de vue de la durée des sons, deuxièmement au point de vue de leur hauteur ou de leur gravité; enfin, au point de vue de leur intensité. Trois chapitres sont consacrés successivement au développement de ces trois points; suit un quatrième qui traite des chœurs, de la transposition et de l'emploi des clés, puis un cinquième comprenant un essai d'harmonie élémentaire. L'auteur a cru devoir, dans les trois parties suivantes, donner quelques notes historiques, d'abord sur la notation, les anciens modes et l'origine de la gamme (chapitre six), ensuite sur les principaux compositeurs et virtuoses célèbres (chapitre huit), et enfin (chapitre sept) un exposé du système de la musique chiffrée; cette septième partie est, à notre avis, la moins importante de tout le traité, car nous ne pouvons nous empêcher de considérer ce système, préconisé déjà au siècle passé par Jean-Jacques Rousseau, comme une singulière utopie, bien inoffensive, il est vrai. Le neuvième et dernier chapitre renferme un lexique bien rédigé et assez complet des termes musicaux.

Pour être un traité élémentaire, l'ouvrage de M. Dénéréaz comprend un grand nombre de données, claires, précises et exactes; nous ne saurions faire de restrictions que pour ce qui concerne les anciens modes et le plain-chant, encore qu'à défaut de théorie sûre, on est souvent obligé, même de nos jours, d'en revenir, faute de mieux, aux clichés de nos pères. Peut-être aurait-on pu aussi souhaiter que telle remarque vint s'appliquer plutôt à tel endroit qu'à tel autre, que le terme plus usité remplaçât parfois un terme moins courant ou que certaines lois, entre autres celles qui concernent l'augmentation ou la diminution des intervalles fussent formulées d'une façon plus simple et plus complète. Mais encore ce que nous avançons n'exprime que notre manière de voir personnelle et nous admettons qu'elle soit discutable. Ce qui est indéniable, c'est l'excellence du traité pris dans son ensemble; il est certainement un des

rares bons ouvrages de ce genre, publiés en langue française.

H Professeur.

Histoire de la Nation suisse, par B. van Muyden, président de la Société d'histoire de la Suisse romande

Le savant auteur poursuit son œuvre avec activité. Son ouvrage offre le plus vif intérêt. M. van Muyden consacre avec raison de nombreux chapitres au développement des institutions et à la marche de la civilisation.

Le 4me fascicule, qui renferme près de 100 pages, comprend la période qui s'est écoulée depuis l'entrée de Lucerne dans l'Alliance (1332) à l'Emancipation de l'Appenzell (1405).

C'est avec impatience que nous attendons les fascicules qui vont suivre R H.